



asca

Fondation suisse
pour les médecines
complémentaires

ALTERNANCE

NEWS 2013 N. 2

Novembre 2013

Un Suisse sur deux utilise les médecines complémentaires !

Sondage exclusif réalisé pour la Fondation ASCA



Sondage – Un Suisse sur 2 utilise les médecines complémentaires. C'est ce que révèle l'étude que la société MIS-TREND a réalisé sur mandat de la Fondation ASCA. Cette enquête représentative sur les médecines complémentaires a été faite durant le mois de juin.

Globalement, la population suisse s'estime en bonne santé et **plus de la moitié des Suisses a recours aux médecines complémentaires**, en cas de besoin. Bien qu'une augmentation soit constatée ces 5 dernières années, bon nombre d'utilisateurs y a recours depuis **plus de 14 ans** en moyenne.

Le profil-type des utilisateurs réguliers des médecines complémentaires sont des **femmes** de 35 à 64 ans, disposant d'une bonne formation et d'une assurance complémentaire. Les massages et l'**homéopathie** sont les méthodes qui ont la cote, suivies par les Fleurs de Bach, l'acupuncture, la naturopathie et la nutrition.

pathie sont les méthodes qui ont la cote, suivies par les Fleurs de Bach, l'acupuncture, la naturopathie et la nutrition.

Avec un taux de satisfaction de **plus de 70%**, les **utilisateurs des médecines complémentaires** sont très satisfaits de leur thérapeute ou de leur médecin en médecines complémentaires.



Les médecines complémentaires bénéficient aussi d'une **bonne image**, qui est loin des clichés de médecine de charlatans. Elles sont principalement utilisées, en **complément à la médecine conventionnelle**, pour le traitement de maladies ou de troubles de la santé. Il n'y a donc **pas de rejet de la médecine conventionnelle**, mais tout de même l'envie de **moins de médicaments**, puisqu'il s'agit d'une des principales raisons citées spontanément

pour recourir aux médecines naturelles.

De plus, pour la majorité de la population, elles sont perçues comme étant **moins chères**.

Les résultats de cette étude sont très satisfaisants tant au niveau de l'utilisation, de la satisfaction et de l'image des médecines complémentaires. C'est aussi la preuve et la récompense du travail de la Fondation ASCA depuis plus de 20 ans!

M.I.S
TREND

Dans ce numéro :

ENTRETIEN AVEC FRANZ WOLFISBERG 2

RETROSPECTIVE ASCA 2013 3

CMI ASCA 3

TRAITEMENT INTERDISCIPLINAIRE 4

RÉTROSPECTIVE FORUM Fribourg 5

NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION 5

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES 6

2014: VOYAGE EN INDE 6

2014

D'ores et déjà, nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour les fêtes de fin d'année.

ALTERNANCE

Interview de Franz Wolfisberg, ancien directeur du département Registre de SASIS SA



Franz Wolfisberg a passé près de 25 ans dans le domaine de l'assurance-maladie dont la plupart comme membre de la Direction de SASIS SA. Il est aujourd'hui jeune retraité et consultant.



Amateur de montagne et de tennis, il aime aussi les voyages.

Vous avez travaillé pendant presque 25 ans dans le secteur des assurances-maladie suisses. Comment évaluez-vous cette branche aujourd'hui ?

*Il y a principalement deux points. Premièrement, à l'heure actuelle, tous les participants parlent davantage, pour ne pas dire uniquement d'**argent et de coûts**. Les prestations médicales proprement dites, les progrès de la médecine et l'ensemble de notre système de santé, qui est globalement excellent, passent souvent au second plan.*

*Deuxièmement, les exigences des patients envers les prestataires de service (médecins, thérapeutes, etc.) et les établissements d'assurance-maladie ont beaucoup augmenté, ce qui se répercute naturellement sur les coûts. Une **approche plus naturelle des pathologies mineures s'avéreraient bénéfique** pour nous tous.*

Et comment voyez-vous l'évolution en ce qui concerne la médecine complémentaire ?

*Depuis plusieurs années, la population présente une **attitude bien plus ouverte à l'égard de la médecine complémentaire**. Cette forme de médecine est devenue incontournable. Les organismes de certification tels que l'ASCA ont sûrement contribué à cette évolution. Ainsi, les **prestashops peu sérieux sont majoritairement tenus à l'écart** du marché.*

Néanmoins, la lutte entre les défenseurs de la médecine traditionnelle et ceux de la médecine complémentaire reste problématique. Il me semble que les gens ne se comprennent pas et ne font pas souvent preuve d'ouverture.

... et en Suisse

*Les raisons déjà citées font que la médecine complémentaire ne fera sans doute pas partie de **sitôt** du domaine des prestations obligatoires de l'assurance maladie sociale (à part quelques prestations fournies par des médecins accrédités). La « guerre de religion », la volonté politique et en particulier aussi l'augmentation redoutée des coûts ne le permettront guère.*

Comment les assureurs-maladie suisses devraient-ils décompter les prestations de la médecine complémentaire ?

*Avant tout, il me semble important qu'une **certification** ne soit délivrée qu'aux thérapeutes de médecine complémentaire qui peuvent attester*

d'une formation initiale et continue complètes.

Pour ce faire, je compte bien entendu sur la fondation ASCA. Les établissements d'assurance-maladie doivent se fier à ces informations et rembourser les prestations conformément à leurs conditions d'assurance. On évitera ainsi que l'Etat n'ait à intervenir. Je pense que pour l'instant, cela fonctionne très bien. Étant donné que la médecine complémentaire est payée en grande partie par le biais de l'assurance complémentaire, les assureurs-maladie peuvent proposer des modèles performants et qui leur sont propres, et se démarquer ainsi sur le marché. Ils poursuivent ainsi des lignes différentes, mais claires.

*Je considère néanmoins que la charge actuelle fournie pour le décompte des prestations de médecine complémentaire est encore trop importante. Dans ce domaine, il va sans doute falloir bientôt exiger des **structures tarifaires et des formulaires de décompte homogènes**, qui permettent une facturation électronique. Il faudra aussi que les thérapeutes s'y adaptent.*

Que pouvez-vous dire des thérapeutes membres de l'ASCA ?

SASIS SA met des codes-créanciers pour thérapeutes à disposition de l'ASCA et transmet toutes les informations importantes sur les thérapeutes aux assureurs-maladie. Ainsi, le thérapeute n'est pas obligé de s'annoncer individuellement auprès des établissements d'assurance-maladie. Cela profite aux deux parties.

*Avant que la SASIS SA n'ait engagé sa collaboration avec l'ASCA, nous nous sommes renseignés sur le mode de fonctionnement de l'ASCA et sur ses critères d'examen des thérapeutes. Au cours de cette collaboration qui dure bientôt depuis cinq ans, nous avons pu constater que l'**ASCA est un partenaire fiable** et conscientieux, qui se distingue également dans la certification des thérapeutes. Je n'en veux pour preuve que l'extrême rareté des plaintes enregistrées contre les thérapeutes par les assureurs-maladie.*

Propos recueillis par Laurent Monnard
le 2 septembre 2013

Rappel des principales activités ASCA durant l'année 2013 et projets 2014

En 2013, la Fondation ASCA a à nouveau été présente avec un stand à Mednat Expo à Beaulieu Lausanne. Elle a organisé 2 forums, à Fribourg et à Zurich, et proposé des cours sur les assurances sociales et privées en Suisse romande et aléma-



nique.

Afin d'optimiser l'activité administrative, toute l'**administration ASCA** qui a ses bureaux au centre de

la ville de Fribourg a été regroupée sur un même étage, toujours à la rue St-Pierre 6A.

Avec l'arrivée du Dr Philippe Vassart et de la Dresse Nathalie Bugeaud, l'équipe médicale en place va pouvoir donner un nouvel élan au **CMI ASCA**.

En 2014, la Fondation ASCA va poursuivre son activité avec les thérapeutes, les écoles et les assureurs. En particulier avec les innovations suivantes:

Dans le but d'être géographiquement plus accessible pour l'ensemble des thé-

rapeutes romands, le forum ASCA qui se déroule depuis 10 ans à l'Université de Fribourg aura lieu pour la première fois à Lausanne, dans les **auditoires du CHUV**.



Avec le prochain recrutement d'un(e) **collaborateur(trice supplémentaire)**, le team de « spécialiste en médecines complémentaires » sera encore plus performant.

FORUM LAUSANNE,
24 MAI 2014 AU CHUV
A LAUSANNE
(FRANCAIS)

FORUM ZURICH,
9 NOVEMBRE 2014 AU
VOLKSHAUS DE ZURICH
(DEUTSCH)

Nouvelles du Centre de médecines intégrées (CMI ASCA) à Fribourg: 2 nouveaux médecins



Le CMI ASCA fête aujourd'hui ses 3 ans d'activité. 2 nouveaux médecins ont rejoint l'équipe médicale et un troisième devrait arriver cet automne.

Centre pilote qui a pour ambition de poser les jalons de la médecine de demain, le CMI ASCA ex-

plore la médecine intégrée.

Pour mémoire, ce que nous appelons médecines intégrées (ou intégratives) est une **approche pluridisciplinaire** qui intègre la médecine conventionnelle et les médecines complémentaires. Situé au cœur de la ville de Fribourg, le centre de médecines intégrées regroupe deux médecins et **plusieurs thérapeutes agréés ASCA**; l'équipe thérapeutique sera complétée cet automne, dès

que l'équipe médicale sera complète.

Aujourd'hui, le **Dr Philippe Vassart**, médecin praticien qui pratique la médecine générale et l'homéopathie et la **Dresse Nathalie Bugeaud**, médecin praticien pratiquant la médecine générale assurent les consultations médicales. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

Plus d'infos sous:
www.cmiasca.ch



Dr Philippe Vassart



Dresse Nathalie Bugeaud

ALTERNANCE

Traitemen^t interdisciplinaire de la maladie de Schlatter: exemple de cas tiré de mon expérience

Par Elsa N. Thamalanga-Maag, thérapeute diplômée www.consider.ch



Maladie d'Osgood-Schlatter.

La maladie d'Osgood-Schlatter (d'après le nom de Robert Bayley Osgood, 1873-1956, U.S.A., et de Carl Schlatter, 1865-1934, Suisse). **Inflammation douloureuse** de l'insertion basse du tendon rotulien au niveau de la tubérosité tibiale antérieure. Suivant la nature des mouvements, les traumatismes de l'insertion basse du tendon rotulien peuvent être plus importants. La croissance osseuse ainsi que des microlésions dues à la **pratique du sport** entraînent un traumatisme supplémentaire de cette tubérosité tibiale (tuberositas tibiae). Il s'ensuit des douleurs, la tubérosité tibiale fait de plus en plus saillie, et il est également possible que des particules osseuses provenant du tibia se détachent et meurent (ostéonécrose non infectieuse ou aseptique). La maladie de Schlatter survient essentiellement chez les **jeunes entre dix et quatorze ans**. La maladie de Schlatter guérit spontanément et sans séquelles une fois que la croissance du sujet atteint est terminée. (source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Maladie_d'Osgood-Schlatter)



Elsa Nicole Thamalanga - Maag, dipl. Therapeutin, MAS in Managed Health Care.

L'exemple suivant montre que, parallèlement aux traumatismes mécaniques, des blocages énergétiques ainsi que l'état psychique de la patiente ont une influence sur l'évolution de la maladie et sur les troubles: **Mademoiselle K., 16 ans**, lycéenne, sportive ; parents séparés, elle vit avec sa mère et son frère avec lesquels elle entretient de bons rapports. Le fait que sa mère ait un nouveau compagnon semble perturber K. **La maladie de Schlatter s'est manifestée par des douleurs**, la plupart du temps après des séances d'entraînement (par ex. ski, snowboard, cours de sport à l'école), et pour la première fois il y a à peu près quatre ans, après la séparation de ses parents, tout d'abord au niveau du genou droit, puis au niveau du gauche. Les traitements donnés par le médecin scolaire ainsi que diverses thérapies n'ont pas entraîné d'amélioration notable. Depuis toujours, K. souffre de troubles digestifs, d'allergies, et de problèmes de peau.

La voie interdisciplinaire

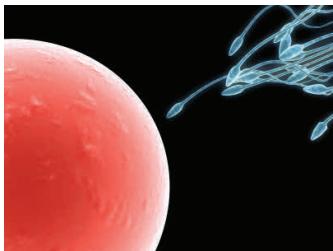
L'examen de l'anamnèse a permis de constater que le genou droit de K était très douloureux ; la palpation des méridiens selon la méthode Radloff (examen des méridiens sur une zone délimitée) a révélé un vide pour le méridien rate-pancréas et le méridien estomac dans la zone de la rotule. **Réduction de la douleur** par quatre applications de froid pendant 30 secondes maximum chacune ; puis les deux genoux ont pu être traités et la circulation du méridien de cette zone, qui était bloquée, a pu être rétablie. Douleurs plus intenses au cours des deux jours suivants, puis disparition de la douleur pendant 13 jours. Suite du traitement: troisième boucle (méridiens: poumons, côlon, estomac, rate pancréas) et, directement sur la zone, sur le parcours du méridien (face extérieure vers le bas, face intérieure vers le haut) brossage en cercle. Puis application directe de quatre gouttes de souci pur Aurora 011 (spagyrie) par genou.

K. rapporte que ses **troubles diminuent** si elle se ménage (pas de mouvements brusques, comme par exemple courir et s'arrêter d'un seul coup, faire des sauts, des mouvements de torsion) ainsi qu'avec les traitements réguliers qu'elle administre elle-même à son genou (brossage, spagyrie) et, si besoin est, avec des applications de froid. Pour améliorer sa digestion, le **régime alimentaire** de K a été modifié.

Se poser des limites, assumer ses propres responsabilités concernant une faiblesse du méridien rate-pancréas est souvent difficile. Pendant la suite du processus de traitement, il s'est avéré que K relâchait souvent sa discipline après un stress psychique, et que, ensuite, ses douleurs augmentaient. K. a ainsi continué à **renforcer son méridien rate-pancréas** après la fin du traitement par des effleurages faisant partie de son programme d'autorégulation.

NEWS 2013 N. 2

Rétrospective du X^e Forum ASCA à l'Université de Fribourg - le samedi 4 mai 2013: « Désir d'enfant et fertilité »



La Fondation ASCA a organisé, pour la 10^e année consécutive, son désormais traditionnel Forum sur les thérapies alternatives et complémentaires qui s'est déroulé le samedi 4 mai 2013 à l'Université de Fribourg.

Ce X^e Forum ASCA sur les thérapies alternatives et complémentaires avait pour ambition de présenter les diverses possibilités offertes à de futurs parents pour concrétiser ce projet de vie

qu'est le désir d'enfant. Le but a été largement atteint et le public a pu constater que de la connaissance du cycle féminin jusqu'à l'insémination « in vitro » il y a une **multitude de techniques** disponibles pour favoriser la fertilité d'un couple.



La Dresse Marina Bellavia (cheffe de clinique, Mater-

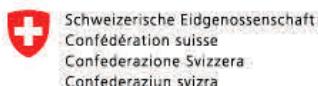


nité CHUV), les thérapeutes **Rina Nissim** (Naturopté, Genève) et **Rachel Marston** (praticienne en médecine chinoise, St-Blaise NE), la **Dresse Tatjana Barras-Kubski** (médecine interne, générale et homéopathie, Estavayer-le-Lac) et la **Dresse Nathalie Calame** (médecin, homéopathe, Colombier NE) ont su captiver l'attention de l'auditoire et présenter ces différentes approches de la fertilité et du désir d'enfant avec compétence et passion.

FORMATION CONTINUE 2013:

PENSEZ À NOUS
RETOURNER LE
FORMULAIRE*
2013 (COURS
EFFECTUÉS EN
2013), AVEC LES
ATTESTATIONS
DES ECOLES,
JUSQU'AU
31.12.2013.

* disponible sous
www.asca.ch



Dans le cadre de la révision de la loi sur les professions médicales, le Conseil fédéral souhaite que les connaissances liées aux médecines complémentaires figurent dans les objectifs de formation.

Donnant suite à l'introduction du nouvel article constitutionnel 118a (votation populaire Oui à la médecine complémentaire) et à la motion 10.3009 du Conseiller aux Etats Felix Gutzwiller qui demandait que « les futurs médecins, chiro-

Nouvelles de la Confédération dans le domaine de la formation

praticiens, médecins-dentistes, vétérinaires et pharmaciens acquièrent des **connaissances appropriées en médecine complémentaire** dans le cadre de leur formation » le Conseil fédéral souhaite une entrée en matière pour une adaptation de la loi sur les Professions médicales (LPMéd).

C'est ce qui ressort de son message (04.084 du 3 juillet 2013) à l'attention du Parlement: « Les personnes qui exercent une profession médicale universitaire doi-

vent avoir **des connaissances appropriées** pour pouvoir, le cas échéant, conseiller de manière compétente. Elles doivent par exemple être en mesure **d'estimer l'impact d'une méthode complémentaire sur une thérapie traditionnelle**, ainsi que de repérer les interactions possibles entre les produits thérapeutiques traditionnels et ceux de la médecine complémentaire. »



Fondation ASCA

Fondation suisse pour les médecines complémentaires

FONDATION ASCA

Rue St-Pierre 6A

Case postale 548

1701 Fribourg

Téléphone : 026 351 10 10

Télécax : 026 351 10 11

fondation@asca.ch

www.asca.ch

Responsable de rédaction:

Laurent Monnard, Directeur

Adaptation allemande:

Susanne Trachsel,
collaboratrice ASCA

**Retrouvez-nous
sur le web sous
www.asca.ch**



Le Kerala, c'est l'Inde de la douceur de vivre.

Informations administratives

Toutes les informations produites par votre Fondation ASCA figurent sur le site internet asca.ch. C'est pourquoi nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Dès l'année prochaine, les **frais d'étude de dossier** relative à l'agrégation de nouveaux thérapeutes seront perçus avant l'étude du dossier. En effet, l'étude de dossiers prend beaucoup de temps et génère des coûts qui ne sont pas couverts lors d'un refus d'agrégation.

ASSUREURS

Du côté de nos partenaires assureurs conventionnés, comme déjà mentionné, ils traitent quotidiennement des milliers de factures. Pour faciliter ce travail et **accélérer le processus de**

remboursement, ces factures sont de plus en plus scannées dans des systèmes informatiques. Afin que les machines puissent « lirent » les données de ces factures, il est indispensable qu'elles soient produites avec une écriture lisible par des machines. C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir rédiger **vos notes d'honoraires à l'aide d'un ordinateur**. Des notes d'honoraires électroniques sont **disponibles sur notre site internet**. Ceci permettra à vos patients un remboursement plus rapide et deviendra probablement obligatoire pour certains assureurs prochainement.

INFORMEZ-VOUS

Aussi, les assureurs offrent une multitude d'assurances complémentaires couvrant,

à des degrés divers, les traitements des médecines complémentaires. Chaque assureur pratique sa propre politique de remboursement. Certaines méthodes font partie, sous certaines conditions, d'une couverture d'assurance complémentaire bien précise et d'autres en sont exclues. **Afin d'éviter tout malentendu** entre l'assureur, le patient et le thérapeute, nous vous prions **d'inviter vos patients à s'informer auprès de leur assureur-maladie avant de débuter un traitement**.

Ceci leur permettra de s'assurer si la thérapie et le thérapeute choisis sont remboursés par leur assurance complémentaire.

Voyage d'étude 2014: La Fondation ASCA retourne en Inde du Sud

En automne 2014, la Fondation ASCA retournera en Inde du Sud, dans le Kerala, avec un voyage de découverte et d'initiation de la médecine ayurvédique.

Le **Kerala** est sans conteste l'un des plus beaux Etats de l'Inde : c'est un lieu unique pour découvrir la **médecine ayurvédique**.

L'**Ayurveda** est la connaissance de la vie, un savoir

étendu hérité de l'Inde ancestrale. D'après les légendes, les anciens sages reçurent la révélation ayurvédique lors de méditations profondes.

Plus qu'une philosophie, l'Ayurveda est surtout un **art de vivre**.

La Fondation ASCA organise, en partenariat avec Dhakini Travels, un **voyage de découverte** d'environ deux semaines

qui aura lieu dans le courant du mois de novembre 2014.

Ce voyage qui comprend **5 jours de cours d'initiation à la médecine ayurvédique** vaudra pour 32 heures de formation continue.

Plus d'informations, un programme détaillé et un bulletin d'inscription vous parviendront dans le courant du **printemps 2014**.